UCLouvain

llogo1322 2025

Evaluation et prise en charge des troubles du langage écrit

La version que vous consultez n'est pas définitive. Cette fiche d'activité peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

4.00 crédits	15.0 h + 15.0 h	Q2

Enseignants	Van Reybroeck Marie ;		
Langue d'enseignement	Français		
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve		
Thèmes abordés	Via des études de cas cliniques d'enfants et adolescents présentant des troubles de type dyslexie-dysorthographie, d'enfants pré-lecteurs "à risque", d'enfants et adolescents présentant des troubles de compréhension en lecture, les contenus suivants seront abordés : • Anamnèse et analyse de la demande • Evaluation : choix des tests adéquats en fonction de l'anamnèse et de la plainte, correction, analyses quantitative et qualitative des résultats, interprétation • Formulation d'hypothèses diagnostiques • Prise en charge: élaboration et planification d'un projet thérapeutique à l'aide de diverses techniques,		
	vérification de l'efficacité et la spécificité de l'intervention.		
	Les contenus concerneront les niveaux langagiers suivants: prérequis à la lecture; voie d'assemblage en lecture; voie d'adressage et vitesse en lecture; compréhension en lecture; orthographe lexicale et orthographe grammaticale.		
Acquis	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :		
d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :		
	1. Analyser une situation clinique relative à l'apprentissage du langage écrit dans toute sa complexité, en mettant en œuvre de manière précise et rigoureuse les concepts fournis par les théories et approches pertinentes afin de poser un diagnostic :		
	 A1. Maitriser de manière critique des connaissances spécialisées qui permettent d'identifier une plainte et de comprendre les difficultés de langage, communication qu'un individu pourrait rencontrer. A2. Observer, analyser, critiquer et interpréter de manière argumentée une situation en référence a# des théories et résultats de recherche, en mobilisant les méthodes et outils pertinents relevant du champ de la logopédie et en se fondant sur des connaissances en psychologie et en médecine. A3. Poser un diagnostic/une conclusion en mettant en évidence les limites de son analyse et de son interprétation. A4. Intégrer dans son analyse et son interprétation de la situation les besoins et les ressources du patient et de son milieu ainsi que ses caractéristiques et préférences. 		
	1 1. Prendre en charge et accompagner une personne qui présente des difficultés en langage écrit ainsi que son entourage : élaborer un plan d'intervention, théoriquement et empiriquement justifié, mettre en œuvre ce plan, en évaluer l'efficacité et le réajuster régulièrement :		
	 B2. Elaborer et planifier un projet de développement de la communication, du langage, en mobilisant les outils pertinents visant a# améliorer une situation donnée, en s'adaptant aux particularités de la personne concernée. B3. Mettre en œuvre un projet de développement de la communication, du langage et/ou du calcul, en évaluer l'efficacité et le réajuster régulièrement. 		
	 Communiquer de façon structurée une information précise, correcte et pertinente, adaptée au contenu ainsi qu'à l'interlocuteur et intentions visés : 		
	 C1. Communiquer, à l'oral et à l'écrit, sur des situations dans le domaine de la logopédie (observations, conclusions, interventions planifiées, connaissances et modèles sous-jacents) en adaptant sa communication (contenu et forme) à l'interlocuteur (collègues, experts, patients, famille des patients, médecins, paramédicaux, enseignants, un public large) et aux intentions poursuivies. 		

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Les modalités relatives à l'évaluation certificative sont les suivantes : examen écrit comptant pour 18 points/20, comportant des questions ouvertes. Travail individuel d'évaluation d'un enfant, comptant pour 2 points/20. La réussite de l'examen écrit est indispensable pour démontrer les compétences et connaissances définies dans les acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement. Une note d'échec pour l'examen écrit entraine une note d'échec pour la totalité de l'UE.		
Méthodes d'enseignement	Cours interactif ; Etudes de cas cliniques sur ordinateur qui nécessitent un travail de préparation ; Réalisation d'un travail individuel consistant à évaluer le langage écrit d'un enfant		
Contenu	Via des études de cas cliniques d'enfants et adolescents présentant des troubles de type dyslexie-dysorthographie, d'enfants pré-lecteurs "à risque", d'enfants et adolescents présentant des troubles de compréhension en lecture, les contenus suivants seront abordés :		
	 Anamnèse et analyse de la demande Evaluation : choix des tests adéquats en fonction de l'anamnèse et de la plainte, correction, analyses quantitative et qualitative, interprétation Formulation d'hypothèses diagnostiques Prise en charge: élaboration et planification d'un projet thérapeutique à l'aide de diverses techniques, vérification de l'efficacité et la spécificité de l'intervention. 		
	Les contenus concerneront les niveaux langagiers suivants: prérequis à la lecture; voie d'assemblage en lecture; voie d'adressage et vitesse en lecture; compréhension en lecture; orthographe lexicale et orthographe grammaticale.		
Ressources en ligne	https://moodleucl.uclouvain.be/course/view.php?id=10823		
Autres infos	Support supplémentaire : études de cas sur Moodle Autres : présence aux séances et travail hebdomadaire obligatoires.		
Faculté ou entité en charge:	ELOG		

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)							
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage			
Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie	LOGO1BA	4		Q.			